



CONSEIL MEDICAL DEPARTEMENTAL FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE

Planning 1^{er} semestre 2024

	Formation restreinte (ex Comité médical)		Formation plénière (ex Commission de réforme)	
	Date limite de réception des dossiers	Séance	Date limite de réception des dossiers	Séance
Janvier	Mardi 19 décembre	Mardi 9 janvier	Mercredi 20 décembre	Mercredi 10 janvier
Février	Mardi 16 janvier	Mardi 6 février	Mercredi 17 janvier	Mercredi 7 février
Mars	Mardi 13 février	Mardi 5 mars	Mercredi 14 février	Mercredi 6 mars
Avril	Mardi 12 mars	Mardi 2 avril	Mercredi 13 mars	Mercredi 3 avril
Mai	Mardi 16 avril Mardi 9 avril	Mardi 7 mai Mardi 30 avril	<i>néant</i>	<i>néant</i>
Juin	Mardi 14 mai	Mardi 4 juin	Mercredi 15 mai	Mercredi 5 juin
Juillet	Mardi 11 juin	Mardi 2 juillet	Mercredi 12 juin	Mercredi 3 juillet

IMPORTANT :

Le calendrier est susceptible d'être modifié.

Les dossiers doivent impérativement être **réceptionnés 3 semaines avant la séance par voie postale** (tout envoi par mail ne sera pas traité).

Tout dossier incomplet ne pourra être inscrit à l'ordre du jour

03/04/2024